

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **trentième jour de juillet 2003 à 19h00** au lieu ordinaire des sessions et à la quelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de monsieur André Bergeron, maire suppléant, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire Monsieur Laurent Carignan et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

03-07-232

Avis de motion – Modification du règlement d'emprunt no 2002-44 modifié par le règlement no 2002-52

Avis de motion est donné par le conseiller Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit régulière, spéciale ou ajournée, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement 2002-44, déjà modifié par le règlement no 2002-52, afin de changer la teneur des travaux d'infrastructures diverses pour la mise en place du nouveau parc industriel, le montant de la dépense à 1 507 729 \$ et le montant de l'emprunt à 1 507 729 \$ dont seront déduites les subventions qui pourront être versées pour le paiement d'une partie de la dépense. La dispense de lecture est accordée lors de l'adoption de ce règlement.

03-07-233

Avis de motion – Modification du règlement d'emprunt no 2002-45 modifié par le règlement no 2002-53

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Ménard à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit régulière, spéciale ou ajournée, un règlement ayant pour objet de modifier le règlement 2002-45, déjà modifié par le règlement no 2002-53, afin d'en changer la teneur des travaux d'infrastructures diverses sur la rue St-Jean-Baptiste Nord entre St-Jacques et Demers, le montant de la dépense à 1 206 117 \$ et le montant de l'emprunt à 1 206 117 \$ dont seront déduites les subventions et participations financières du ministère des Transports qui pourrait être versées pour le paiement d'une partie de la dépense. La dispense de lecture est accordée lors de l'adoption de ce règlement.

03-07-234

Projet d'émission radiophonique

ATTENDU la proposition de KYQ-FM, de Plessisville, à l'effet d'offrir du temps d'antenne hebdomadaire spécifiquement pour Princeville;

ATTENDU les démarches de Serge Bizier, conseiller, à ce sujet;

ATTENDU QUE ce projet permettra de diffuser de l'information municipale et communautaire;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'accepter le projet d'émission radiophonique avec KYQ-FM diffusée hebdomadairement les samedis de 8h30 à 9h pendant 16 semaines à partir du 6 septembre et un coût de 150 \$ par semaine.

ADOPTÉE

03-07-235

Levée de la séance

Tous les sujets de la présente séance étant épuisés sur la proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, la présente séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier

André Bergeron, maire suppléant

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière